

Thème : Prise en charge sociale des victimes

POUR LES RESCAPES, L'ESPOIR DE REVIVRE APRES LE GENOCIDE

Le génocide des Tutsi rwandais a laissé un grand nombre de veuves et d'orphelins. Environ 300.000 victimes sont plus démunies plus que les autres. Eparpillées sur les collines, leurs maisons détruites, leurs biens pillés, leur santé détériorée par les blessures et les viols sexuels pour certaines, la « survie » même, pour certaines, n'avait plus de sens.

Peu après le génocide, plusieurs ONG internationales sont venues au secours des rescapés les plus meurtris. Quelques années plus tard, cependant, ces mêmes ONG ont cessé leurs activités et ont abandonné cette malheureuse population victimes au bons soins de l'Etat rwandais alors que celui-ci doit faire face à de terribles et multiples défis. C'est en 1998 qu'un Fonds d'Assistance aux Rescapés du Génocide (FARG) a été créé afin, précisément, d'essayer de trouver une solution de survie pour les rescapés les plus démunis.

Le FARG provient des 5% du budget ordinaire de l'Etat, 1% du salaire des fonctionnaires et une cotisation de 100 FRW par an que chaque citoyen âgé de plus de 18ans est tenu de verser. Malgré ces efforts déployés par l'Etat, le fonds reste insuffisant en raison des multiples problèmes que les démunis rencontrent au quotidien pour se loger, trouver les frais de scolarité des enfants et de soins médicaux, notamment.

Comme l'expliqué M. Jean Marie KAREKEZI, Secrétaire Exécutif du FARG, il existe un système de suivi dans tous districts. Mais aujourd'hui, avec la réforme de la fonction publique qui consiste à diminuer le nombre des employés de l'Etat, tous les postes régionaux ont été supprimés et du coup, le suivi a été confié à un agent de district chargé des affaires sociales. Selon M. KAREKEZI, les échos qui arrivent au Secrétariat Exécutif du FARG indiquent que le travail est lourd pour un seul agent qui en outre est chargé d'autres responsabilités.

A part le FARG, il existe d'autres associations qui interviennent dans la prise en charge des rescapés. AVEGA (Association de Veuves du Génocide) a été créée en 1999 sur l'initiative de 50 femmes de Kigali. Actuellement le nombre d'adhérents atteint le chiffre impressionnant de 25.000 dont 5 hommes. L'association accorde une assistance sociale aux plus nécessiteuses mais elle intervient aussi dans la recherche de la vérité. Ainsi, elle sensibilise les veuves pour qu'elles acceptent de témoigner dans les tribunaux classiques et dans les juridictions Gacaca.

Ce témoignage n'est pas toujours chose facile car les victimes du viol notamment sont obligées de raconter des scènes horribles qu'elles ont vécues personnellement. Parfois, elles sont humiliées par les avocats de défense, notamment au Tribunal Pénal International pour le Rwanda établi à Arusha en Tanzanie, comme l'a indiqué on Mme Auréa KAYIGANWA Secrétaire Exécutive de l'AVEGA. Certaines ont attrapé le VIH/SIDA après avoir été violées par les miliciens. AVEGA essaie de les regrouper en associations afin qu'elles accèdent facilement aux anti-rétroviraux.

AVEGA anime trois bureaux régionaux en plus du bureau national de Kigali, un bureau couvre chaque zone à l'Est, au Sud et au Nord. Chaque bureau possède une petite clinique pour les soins légers, et en plus il coordonne les activités liées aux microprojets que les veuves réalisent. En effet, un fonds de 50.000.000 de

francs rwandais a été déposé à l'Union des Banques Populaires et garantira de petits crédits en faveur des veuves soutenues par AVEGA.

La spéculation immobilière des nantis fragilise davantage les familles dirigées par les enfants parents

Aux veuves du Génocide s'ajoute un autre groupe très vulnérable. Il s'agit des enfants chefs de ménage. Ces enfants rescapés se sont retrouvés à cinq ou six, issus de la même famille ou tout simplement du même voisinage. Le plus âgé prend souvent le relais parental sans biens et sans toit. Migrant de famille en famille, les enfants rescapés deviennent une charge excessive pour les familles d'accueil.

Certains ont trouvé cependant une assistance auprès du FARG et bénéficient d'une maison dans l'agglomération de Kimironko dans le district de Kacyiru en Mairie de Kigali. Souvent, les enfants chefs de famille ne peuvent pas bénéficier d'une bourse du FARG pour leur permettre de terminer leurs études. En effet, ils doivent s'occuper de la vie quotidienne des plus petits. Diriger un foyer à l'âge où l'adolescent avait lui aussi besoin de l'affection et du soutien des parents constitue un immense fardeau pour un adolescent.

Jeanette MUKANDIDA figure parmi les enfants responsables d'éduquer d'autres enfants. Elle est originaire de Shyorongi dans Kigali rural. Elle avait 17ans au moment du Génocide. Ses deux parents ont été tués et elle est restée avec trois petits frères et trois autres petits cousins. Elle eu la chance de terminer l'école secondaire et a vite rejoint son petit foyer. La survie est dure dans l'agglomération de son domicile. Les vivres fournis par l'assistance n'arrivent pas systématiquement. Parfois, les enfants restent à jeun pendant des journées entières.

Trois enfants de sa petite famille fréquentent encore l'école primaire et trois autres suivent des cours de métier. Jeannette MUKANDIDA était parvenue à trouver un petit travail dans l'administration mais avec la réduction des agents de l'Etat, elle figure parmi les personnes qui ont perdu leur emploi.

Quand les jeunes chefs de ménage grandissent, les mariages entre eux ne sont pas rares. Les filles, notamment, acceptent d'épouser un jeune chef de famille comme elles, à condition que les maris acceptent de son côté soit d'adopter tous leurs enfants, soit de les rejoindre dans leur foyer. Une condition que les maris acceptent difficilement. Cependant, certaines filles préfèrent attendre que leurs frères soient devenus majeurs avant de penser au mariage.

Entre-temps, l'agglomération où résident les familles dirigées par les enfants chefs de famille, est menacée par de grandes opérations immobilières à Kamironko. En effet, l'espoir pour les familles dirigées par ces enfants parents de rester dans le quartier qui leur a été attribué s'amenuise au jour le jour. En attendant d'être placés définitivement dans des agglomérations plus modestes, les enfants parents se contentent de contempler les belles villas et voitures de leurs voisins, et fleurir l'odeur appétissante qui s'échappe de leurs cuisines.

Les TIG : le purgatoire des repentis

Au Rwanda, plusieurs auteurs du génocide sont toujours en prison. D'autres ont été libérés par un décret présidentiel. La dernière catégorie des présumés coupables de génocide sont ses planificateurs mais qui n'ont pas encore comparé devant la justice.

La libération des génocidaires se fait dans le cadre du processus d'aveu et de plaider coupable et la décision est plus politique que juridique selon Benoît KABOYI, secrétaire exécutif d'Ibuka (Association des rescapés du génocide). Lui aussi est d'accord pour que les juridictions Gacaca deviennent les seules instances judiciaires pour achever les procès qui pouvaient prendre un siècle s'ils étaient confiés aux tribunaux classiques. Demeure la question du dédommagement.

En effet, l'Etat considère que les génocidaires sont souvent pauvres et qu'ils ne peuvent pas réparer les dommages qu'ils ont causés. C'est pourquoi il a instauré le TIG (Travaux d'Intérêt Généraux), une deuxième phase de la peine infligée aux prisonniers et qu'ils exécutent en dehors des prisons. L'Etat considère que cette sanction suffit. Pour Ibuka, en revanche, le système est trop simple car les travaux d'intérêt général profitent à tout le monde. Même aux génocidaires ! Alors qu'il n'existe aucun geste de réparation en faveur des rescapés, les génocidaires en revanche ont des familles, possèdent des biens et des terrains dont ils peuvent vendre une partie, indique Benoît KABOYI. Pour Ibuka la réparation directe en faveur des victimes constituerait le premier geste de réconciliation sincère.

Les travaux d'intérêt général : un espoir de liberté

Les travaux d'intérêt général ont commencé dans le camp de Ruyumba en province de Gitarama où sont regroupés 778 prisonniers qui ont avoué leurs crimes. Quand les prisonniers qui purgent leur peine dans le cadre des TIG comparent leur camp à la prison, ils affirment unanimement que le camp est plus agréable. Ils prennent deux repas par jour en plus de la bouillie matinale et ce contrairement à la prison où un seul repas était assuré pendant 24 heures.

Augustin Bizimana, le « capita » ou chef du camp a bénéficié d'une permission de sortie qui lui a permis de rendre visite à sa famille. Il n'a pas honte de revoir les voisins et il a été bien reçu chez lui à Kinigi en province de Ruhengeri. Il avoue avoir tué deux personnes et a demandé pardon.

Selemani Rwibasira, originaire de Kibungo n'a pas encore eu la chance de revoir les siens. Cependant, il n'est pas pressé. L'important, affirme-t-il c'est de finir ses jours rapidement et de rentrer pour de bon. Il ne sait pas l'accueil que la famille lui réservera car il se reproche d'avoir tué son neveu. Il avait dix huit ans à l'époque du génocide.

Dans le camp de Ruyumba, le matin, les prisonniers taillent des pierres en bas de la colline sur laquelle le camp est érigé. Ils ont quatre formateurs qui leur apprennent la meilleure méthode pour bien les tailler. Cependant, les prisonniers ne semblent pas pressés de tailler un grand nombre de pavés. « *L'important c'est de le faire bien* » affirment-ils. Après une douche commune dans la rivière qui coule près du camp, les prisonniers prennent le déjeuner.

D'un côté, les familles de ces prisonniers souffrent beaucoup de leur absence. De l'autre côté, les rescapés sont constamment incités à accorder le pardon comme le leur rappellent incessamment les discours des politiciens. Même les rescapés qui n'ont pas encore trouvé de maisons pour remplacer celles que ces prisonniers condamnés aux travaux d'intérêt général ont détruites pendant le génocide sont priés de pardonner. Souvent, les génocidaires détruisaient les maisons de leurs victimes après avoir tué leurs propriétaires. Le processus du pardon et de la réconciliation semble quelque peu inégal, artificiel et très fragile. Mais la population est obligée d'avaler sa rancœur. Les pierres taillées serviront certainement à faire quelques pavés et constitueront pour les génocidaires une bonne transition pour retourner à la vie normale. Mais est-ce suffisant pour réconcilier deux groupes antagonistes, les victimes et les génocidaires ?

Sam Gody Nshimiyimana Rushyashya
Kigali, Rwanda